**ARRETE DE LICENCIEMENT POUR INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE**

**(Agent contractuel)**

Le Maire (ou le Président) de …………………………………… ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l’entretien en date du …/…/…… au cours duquel les raisons justifiant le licenciement ont été évoquées ;

Considérant que M…………………………………………………… a été informé(e) de son droit d’accès à son dossier individuel ;

Vu les manquements professionnels suivants reprochés à l’agent : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… ;

Vu l'avis motivé émis par la Commission consultative paritaire le ............ et proposant un avis favorable ou défavorable au licenciement pour insuffisance professionnelle,

**ARRETE**

**Article 1er** : M……………………………………………………, né(e) le …/…/……, agent non titulaire recruté en qualité de ………………………………………………………………… (grade, emploi), est licencié(e) pour insuffisance professionnelle à compter du …/…/…….

**Article 2 :** M…………………………………………………… percevra une indemnité de licenciement d’un montant de ………………… euros.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera :

 - notifié à l’agent,

 - transmis au comptable de la collectivité,

 - transmis au Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes.

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l’Etat et sa publication.

PUBLIE LE : Fait à …………………………,

NOTIFIE A L’AGENT LE : Le ……………………………,

*(date et signature)*

Le Maire (ou le Président),